

de protection à une confirmation de la tendance actuelle.

Les cantons ont toujours la possibilité de prescrire une obligation de certificat, relève la CDS. Il serait prématuré de se débarrasser de cet instrument qui a permis d'éviter des fermetures.

Il s'agit maintenant de définir la répartition des tâches entre Confédération et cantons pour continuer à gérer la pandémie. En outre, la Confédération et les cantons doivent se préparer à différents scénarios. Ces travaux sont en cours.

● **Acteurs de la vie nocturne soulagés**

Les acteurs de la vie nocturne en Suisse ont exprimé mercredi leur soulagement suite aux décisions du Conseil fédéral.

L'obligation de certificat représentait en effet pour eux une restriction économique importante.

Sa suppression représente également un signe important pour les jeunes en Suisse, estime mercredi la SBCK (Schweizer Bar und Club Kommission).

Les entreprises en lien avec la nuit ont été l'une des premières branches à devoir fermer leurs portes en mars 2020. Depuis lors, il n'y a pas eu de phase durant laquelle la vie nocturne n'a pas dû mettre en œuvre au moins une mesure de protection.

Malgré la suppression de l'obligation de certificat, la nouvelle ordonnance sur les cas de rigueur doit intervenir maintenant pour éviter les faillites, poursuit la SBCK. Depuis décembre, avec l'introduction de la 2G et, un peu plus tard, de la 2G+, les établissements ont en effet assisté à une baisse massive de leur chiffre d'affaires.

● **La CCIG se réjouit des mesures annoncées par le**

Conseil fédéral

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève félicite la levée de la plupart des restrictions sanitaires.

Le directeur général de la CCIG, Vincent Subilia s'exprime - via un communiqué: "Nous espérons que ces décisions seront de nature à fournir une bouffée d'oxygène supplémentaire pour l'économie mais en particulier pour les secteurs de l'hôtellerie-restauration et du tourisme qui ont été particulièrement affectés par la crise. Il ne s'agit pas d'imaginer effacer les effets de la pandémie mais du moins, pour les entrepreneurs, de pouvoir se remettre à la tâche".